

Commission de Suivi de Site

11 mars 2025



VYNOVA
Mazingarbe

AGENDA

- Bilan des actions de prévention des risques industriels sur 2024
- Investissements et dépenses consacrées à la sécurité
- Bilan annuel du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
 - Incidents et accidents
 - Formations à la sécurité
 - Audits internes et externes
- Bilan environnemental 2024
 - Rejets atmosphériques
 - Rejets aqueux
 - Gestion des déchets
- Programme 2025

Prévention des risques industriels – Actions 2024

- Plan d'urgence :
 - ✓ Programme de formation des équipiers d'intervention (2 sessions)
 - ✓ Exercice annuel (effectué début février 2025)
- Dossier de réexamen IED et rapport de base (application de la Directive européenne sur les émissions industrielles). Remis le 5 février et le 18 mars.
- Etudes complémentaires à l'étude de dangers (scénario 20 et 21 de l'étude). Transmis le 14 mars puis nouveaux compléments transmis le 30 septembre.
- Chiffrage pour reprise complète de l'étude de risques sanitaires.
- Transmission des résultats des campagnes de mesures PFAs (application de l'arrêté du 20/06/23 sur les substances per et polyfluoroalkylées).
- Campagnes bimensuelles de mesures MVC dans l'environnement.
- Campagnes annuelles de mesures : rejets chaudières, émissions fugitives en MVC, auto-surveillance eau...
- Calculs et restitution des quotas CO2 suivant phase 4
- Campagne de mesure de bruit en limite de propriété
- Modification de la procédure de dépotage des wagons citernes pour réduction des émissions de MVC
- Renouvellement du chiffrage pour installation d'un système anti-intrusion.
- Changement de prestataire sûreté
- Poursuite des actions de sécurisation cybersécurité – Audit.

Investissements consacrés à la sécurité

Risques industriels :

- Remplacement de l'automate de sécurité de gestion des tueurs réacteurs en ligne 1 : 247 k€
- Mise en place d'injections d'eau sous les carbonnes tueur : 159 k€
- Remplacement des alimentations sprinklers entrepôt : 58,5 k€ (commande, prestation début 2025 pour un total de prévu de 200 k€)
- Remplacement du Véhicule de Première Intervention : 26 k€, réception en 2025 pour un total de 120 k€

Sûreté :

- Matériel cybersécurité, mise à jour des systèmes d'exploitation : 33 k€

Total : 493,5 k€

Dépenses consacrées à la sécurité

Surveillance environnementale :

- Mesures des émissions fugitives en MVC : 15 k€
- Mesures MVC dans l'environnement : 34,3 k€
- Surveillance des Tours Aéro-Réfrigérantes : 6,4 k€
- Surveillance des émissions chaudières : 15,7 k€
- Validation des rejets CO2 par un organisme agréé : 8,9 k€
- Prélèvements et analyses sur Piézomètres : 3,4 k€
- Contrôles inopinés DREAL : 10,5 k€
- Prélèvements et analyses PFAs complément: 2,7 k€
- Mesures bruit : 3,6 k€

Risques industriels / sûreté :

- Personnel spécialisé pour la surveillance sécurité de chantier : 95 k€
- Personnel spécialisé sûreté / intervention : 154,8 k€
- Service d'appel automatique POI – PPI (plans d'urgence) : 4 k€
- Service Météorage : 2.6 k€
- Vérification des sprinklers / diesels incendie : 8 k€
- Vérifications Electricité / Foudre : 33,4 k€
- Vérifications des appareils à pression : 83,5 k€
- Vérifications Incendie – ARI (Appareils Respiratoires Isolants) : 18,1 k€
- Bureau d'études pour dossiers réglementaires : 6 k€

Risques professionnels :

- Vérification des ambiances de travail : 7 k€
- Vérifications levage : 11,3 k€
- Vérifications Ventilation / aération : 3,9 k€
- Vérifications machines : 6,9 k€

Bilan annuel du SGS – Incidents et accidents

138 analyses simplifiées d'incidents ont été complétées en 2024:

- 47 concernant des anomalies ou incidents à caractère sécurité / santé
- 49 concernant des anomalies ou incidents relatifs à la sécurité des procédés
- 26 reportant des anomalies ou incidents liés à l'environnement
- 1 reportant des évènements en lien avec la sûreté
- 15 suite à alerte foudre (check-list de vérification)

9 analyses par la méthode arbre des causes avec actions correctives et préventives enregistrées. La réalisation a été systématique après chaque soin infirmerie ou accident.

13 analyses d'incident détaillées ont été effectuées en complément (environnement ou sécurité de procédé)

Aucun incident n'a donné lieu à déclenchement du Plan d'Opération Interne.

2 accidents environnementaux ont donné lieu à déclaration auprès de la DREAL :

- 1^{er} juillet : ouverture d'une soupape réacteur (emballage suite à déclenchement électrique usine) et émission de MVC à la torche usine
- 6 août : ouverture d'une soupape réacteur (sur-remplissage par sous-activité) et émission de MVC à la torche usine

Bilan annuel du SGS – Actions de formation sécurité

Formation des équipiers d'intervention

Des équipiers d'intervention sont présents dans chaque équipe postée, 4 équipiers sont désignés à chaque poste en plus du chef d'intervention.

49 équipiers d'intervention sont formés par des mises en situation et des formations théoriques à l'utilisation du matériel.

2 séances d'entraînement organisées pour chaque équipe en 2024 :

- Reprise du scénario POI 2023,
Intervention sur fuite MVC sur un bras de déchargement des wagons citernes (3h)
- Théorie et exercice pratique de port de l'Appareil Respiratoire Isolant.
Rôles et missions des équipiers – organisation des secours
Utilisation du matériel d'intervention sur différents scénarios (7h)

Exercice POI le 5 février 2025.

Fuite sur une bride d'une tuyauterie d'alimentation en MVC des lignes 3 et 4 de polymérisation – sauvetage d'un blessé en fosse.

Scénario inopiné avec intervention terrain et cellule de crise.

Bilan annuel du SGS – Actions de formation sécurité

Sensibilisation annuelle Hygiène Sécurité Environnement

Pour l'ensemble du personnel sur 5 séances.

Exercice incendie, Procédure de consignation, port du harnais de sécurité, tri des déchets ...

Accueil des Entreprises Extérieures

121 entreprises intervenantes différentes sont intervenues sur site en 2024.

411 personnes ont suivi l'accueil sécurité obligatoire avant intervention.

78 % des entreprises concernées certifiées ou en cours de certification MASE-UIC (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises), système de management sécurité pour les entreprises intervenantes dans l'industrie chimique.

162 plans de prévention rédigés avec les entreprises avec inspection commune préalable.

En moyenne, intervention de **39 personnes d'entreprises extérieures chaque jour**.

Habilitations sécurité

Suivi du programme des habilitations sécurité

- Port du masque à air / Appareil Respiratoire Isolant
- Accrocheurs de wagons
- Habilitations électriques
- Conduite de chariot élévateur
- Sauveteurs Secouristes du Travail

Bilan annuel du SGS – Audits internes et externes

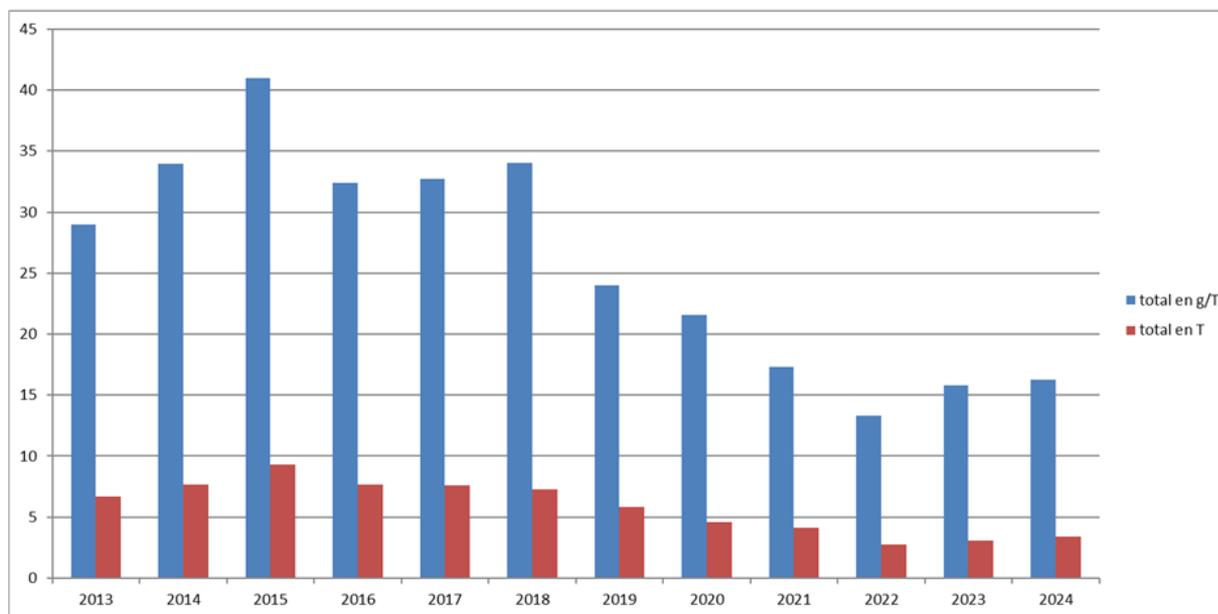
- Les audits internes :
 - 4 audits sur les processus HSE (Hygiène Sécurité Environnement).
 - 2 audits dédiés à l'application des procédures Clean Sweep (programme visant à la prévention des émissions de matières plastiques)
 - 196 tournées HSE (contrôles opérationnels) + 156 causeries sécurité dans les services.
- Les audits externes :
 - Audit Bureau Veritas de suivi des certifications Qualité Sécurité Environnement réalisé en décembre 2024.
 - Audit de suivi d'application du décret français sur les matières plastiques.
 - Audit de suivi Opération Clean Sweep par un organisme certificateur.
- Visites d'inspection de la DREAL :
 - Le 19 mars sur le thème du plan de modernisation (PM2I).
Pas de suite administrative. 5 observations.
 - Le 4 juillet : visite post-accident du 1^{er} juillet
Pas de suite administrative. 4 constats.
 - Le 24 novembre sur le thème de la gestion des shunts.
Pas de suite administrative, 5 observations.
 - Contrôles inopinés annuels DREAL sur les Tours aéroréfrigérantes, rejets atmosphériques et rejets aqueux.

Bilan environnemental - AIR

Rejets atmosphériques de chlorure de vinyle

Rejets atmosphériques de MVC :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
g/t	29	34	41	32	33	34	24	22	17	13	16	16
tonnes	6.7	7.7	9.3	7.7	7.6	7.3	5.8	4,6	4,1	2.8	3.1	3.4



Moyenne annuelle 2024 des rejets en MVC : **16 g/t** soit **3,4 tonnes** (incidents compris)

Limite réglementaire = 100 g/t

g/t = grammes de Chlorure de Vinyle émis par tonne de Polychlorure de Vinyle produit.

Bilan environnemental - AIR

Rejets de poussières de Polychlorure de Vinyle

Rejets générés par les installations de séchage du produit.
Nouveaux capteurs de mesure sur chacune des cheminées du séchage installés en 2023 pour améliorer le suivi mais difficultés de calage avec les campagnes externes : toujours en cours d'étude.

Cumul annuel 2024 sur la base d'une **estimation** à partir de la campagne de contrôle annuel : **3,8 tonnes**.



VYNOVA est partenaire de l'Opération Clean Sweep®

Nous avons pour objectif de réduire nos rejets de matières plastiques dans l'environnement :

- Pertes de PVC dans nos eaux résiduaires
- Envois de PVC (Cheminées – Chargement – Transport)



Rejets de CO2

Rejets liés aux installations de combustion, calculés à partir des consommations en gaz naturel et du facteur d'émission fourni par l'opérateur de transport de gaz GRTgaz.

Rejets calculés pour 2024 : **29 017 tonnes**.



Legionelles

Surveillance des 5 Tours Aéroréfrigérantes du site par prélèvements et analyses mensuelles.

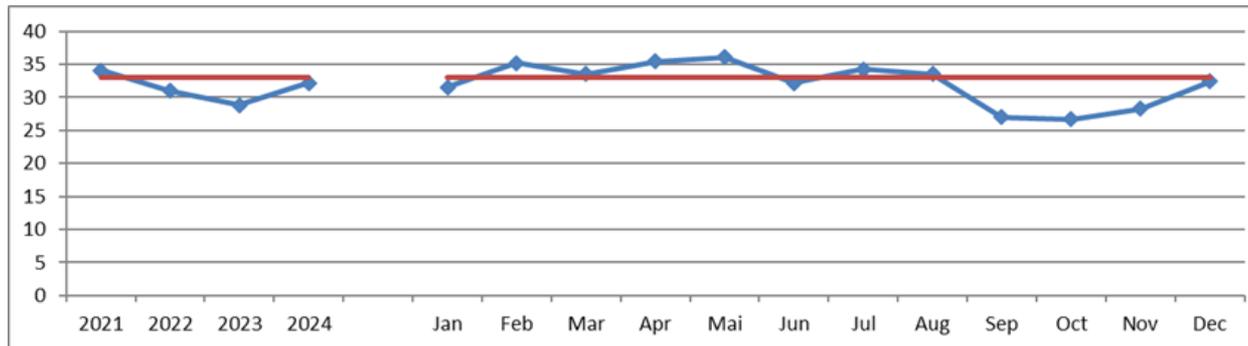
Analyses effectuées par un laboratoire externe, résultats transmis à la DREAL chaque mois et transmission d'un bilan annuel.

Aucun dépassement de seuil 1000 UFC/l (unités formant colonies par litre) en Legionella specie (pneumophila non détectée) signalé sur l'année.

Bilan environnemental - EAU

Rejets aqueux – paramètre MES (Matières en Suspension)

MES (mg/l)				
	2021	2022	2023	2024
Conc(mg/l)	34,1	31	28,8	32,2



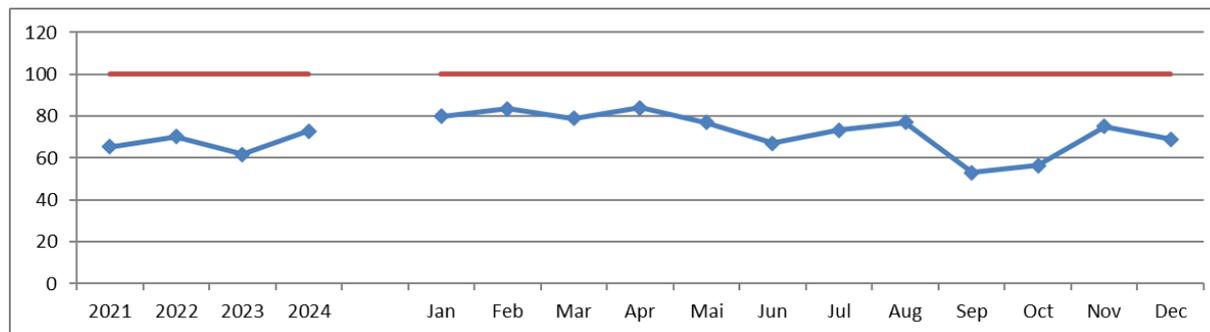
Moyenne annuelle de MES émises en 2024 : **32,2 mg/l** soit un flux annuel de **33,4 tonnes** (91,6 kg/jour).

Limite réglementaire = 33 mg/l de concentration et 117 kg/jour en flux.

Bilan environnemental - EAU

Rejets aqueux – paramètre DCO (Demande Chimique en Oxygène)

DCO (mg/l)				
	2021	2022	2023	2024
Conc (mg/l)	65,4	70,2	61,8	72,9

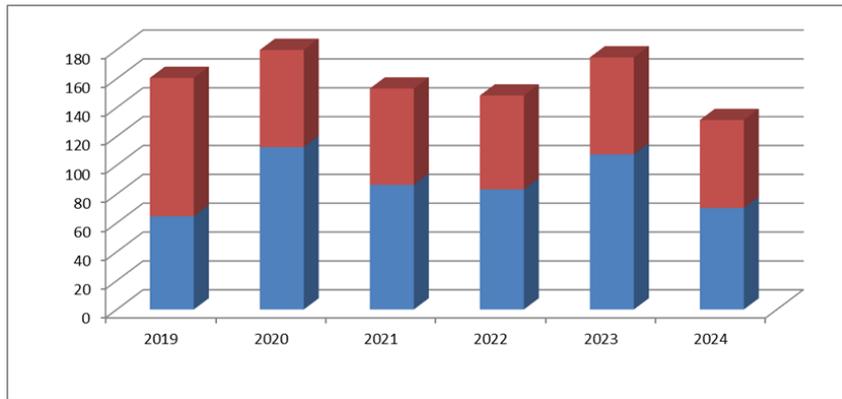


Moyenne annuelle de DCO émise en 2024 : **72,9 mg/l** soit un flux annuel de **77 tonnes** (211 kg/jour).

Limite réglementaire = 100 mg/l de concentration et 340 kg/jour en flux.

Bilan environnemental

DECHETS



En 2024 :

74 tonnes de déchets spéciaux

61 tonnes de déchets non dangereux

Les déchets sont évacués par des prestataires spécialisés vers les filières adaptées.

Les déchets dits spéciaux sont suivis via l'application Track déchets (suivi en ligne des bordereaux de suivi de déchets).

BRUIT

Campagne de mesure effectuée en limite de propriété.

1 non-conformité sur 1 point (côté boulevard des platanes) sur l'émergence de nuit.

Identification d'actions prévue sur 2025.

Programme 2025

La maîtrise des risques industriels fait partie des **objectifs prioritaires** déclinés dans nos Plans d'Actions Prioritaires établis au semestre.

Quelques exemples d'actions programmées en 2025 :

- Plan d'urgence :
 - Exercice POI
 - Formation des équipiers d'intervention
 - Mise en service d'un nouveau VPI (Véhicule de Première Intervention)
- Programme de formations et habilitations sécurité
- Actions pour renforcement de la cybersécurité

- Etude des risques sanitaires
- Dossier et préparation du chantier pour chaudière biomasse
- Préparation de l'arrêt technique pour inspection de la sphère

- Campagne annuelle de mesures des émissions fugitives en chlorure de vinyle.
- Campagnes de mesures de chlorure de vinyle dans l'environnement.
- Campagnes de mesures de polluants sur chaudières.
- Actions en lien avec l'Opération Clean Sweep (calage des capteurs de poussières, Suivi / améliorations des traitements d'eau...)
- Définition d'actions suite à la campagne de mesure de bruit.

...